

RÉUNION DES ACM

13 JUIN 2025

DRAJES MARTINIQUE



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAJES



Lycée Victor
Schœlcher

Préparation des grandes vacances 2025

sommaire

- Mots d'introduction
- Rappels du cadre législatif des ACM et des obligations
- Bilan des opérations de contrôle en 2024
- Les points de vigilance
- Vos questions

Intervention de Mr Marmot
Proviseur du lycée Schoelcher



Lycée Victor
Schoelcher

Intervention de Mr BOUCHER
Délégué régional académique
DRAJES de Martinique



**RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAJES

Intervention de Mr KERMARREC
Directeur
CAF de Martinique



CADRE GENERAL DES ACM

Les ACM relèvent des articles
R227-1 et suivants du Code de
l'Action Sociale et des Familles

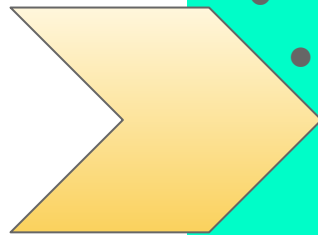
Garantir la sécurité physique,
morale et affective des mineurs

RÔLE DE LA DRAJES :

- * Assurer le respect de la réglementation
- * Prévenir les risques pour les mineurs
- * Accompagner les organisateurs
- * Développer la qualité des projets

BILAN DES CONTRÔLES 2024

- 5 Injonctions, ou « rappels à la loi »
- 2 Enquêtes administratives
- Les faits marquants...



consignes

- Veiller à la conformité de la déclaration
- Classement administratif rigoureux
- Bonne préparation en amont
- Veiller à la cohésion de l'équipe
- Réaliser des exercices d'évacuation
- **Inform**er l'**admin**istration en cas de problème

OBLIGATIONS

une déclaration



Article R227-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

« Toute personne organisant l'accueil en France de mineurs mentionné à l'article R. 227-1 doit en faire préalablement **la déclaration** au représentant de l'État dans le département. Ces déclarations comprennent, notamment, des informations relatives aux organisateurs, aux modalités d'accueil, au public accueilli, aux personnes concourant à l'accueil, aux obligations relatives au projet éducatif, au contrat d'assurance et aux locaux. »

ATTENTION !

Le défaut de déclaration entraîne des conséquences :

- mise en danger des mineurs
- Sanctions administratives et pénales
- Impossibilité de valider des stages pratiques BAFA et BAFD
- Non versement de la PSO de la CAF et autres financements

RÔLE DE L'ORGANISATEUR :

- vérifier la conformité des déclarations
- Penser à vérifier les qualifications de l'encadrement
- Attention aux AIA (aucune identité applicable)
- Penser à mettre à jour les informations concernant le local

OBLIGATIONS

une déclaration

un projet
pédagogique



UN ESPACE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Un ACM est un lieu de transmission et d'expérimentation des valeurs humaines sur l'égalité, la justice, la vie en société, la citoyenneté, le respect d'un environnement partagé au travers de découverte et de pratique d'activités ludiques.

La bienveillance et le plaisir d'être ensemble sont source d'enseignements. L'observation et la reproduction du comportement des adultes est facteur d'apprentissage. L'entraide, la fierté des réussites collectives, la confiance acquise, l'autonomie reconnue sont autant de possibilités pour chaque jeune de s'épanouir et de grandir.

DU PROJET ÉDUCATIF AU PROJET PÉDAGOGIQUE

Les textes réglementaires de référence :

Articles R. 227-23 à R227-26 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)

→ impose l'élaboration d'un projet éducatif par l'organisateur, qui est ensuite décliné en projet pédagogique par l'équipe d'animation.

→ précise que le projet pédagogique doit définir les conditions de mise en œuvre du projet éducatif, en tenant compte du public accueilli, des moyens et des objectifs éducatifs.

POUR RÉSUMER, LE PROJET PÉDAGOGIQUE C'EST :

Projet éducatif

- un document obligatoire et essentiel dans le fonctionnement d'un ACM
- Il contient une description du contexte et du public
- Il est porteur de valeurs et d'intentions éducatives = **Objectifs pédagogiques**
- Il décrit les **modalités d'apprentissages** formel et informel et les postures éducatives des encadrants

c'est à dire les méthodes qui vont permettre au public de développer des **"compétences"**:
des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être

objectifs opérationnels ou :
"objectifs d'apprentissage"

Le projet pédagogique

Un « bon » projet pédagogique est :

- Évaluable, avec des objectifs pédagogiques clairs
- Réaliste
- Réalisable dans le temps imparti

Il démontre ce que les enfants vont apprendre en termes de :

- **Savoirs** (=connaissances, culture)
 - **Savoir-être** (=comportements sociaux)
 - **Savoir-faire** (= techniques, méthodes)
- 

OBLIGATIONS

une déclaration

un projet
pédagogique

respect du cadre
réglementaire



CADRE RÉGLEMENTAIRE DE PROTECTION DES MINEURS

Supervision Permanente

La sécurité est primordiale. Les encadrants assurent une supervision constante pendant toute la durée du séjour.

Formation Obligatoire

Une formation obligatoire est dispensée aux encadrants, couvrant les aspects juridiques et pratiques de la protection des mineurs.

Contrôle d'Honorabilité

La vérification du casier judiciaire des encadrants est une obligation légale pour garantir la sécurité des jeunes.

LES BASES...

L'encadrement,

L'hygiène,

La sécurité des locaux,

Les déplacements,

La santé

La baignade

[Memento à consulter](#)

ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES

Outils en ligne sur le site
ACM972:

- guide pratique pour les stages BAFA
- guide pratique pour les directeurs stagiaires

RÔLE DE L'ORGANISATEUR :

- Déclarer les stagiaires
- Former les stagiaires BAFA et BAFD
- Rédiger les appréciations
- Accompagner les stagiaires dans leurs démarches administratives

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités physiques relèvent de l'article R.227-13 du CASF

L'encadrant d'activités physiques doit fixer un cadre sécurisant pour les mineurs et vérifier que la pratique est conforme à leurs besoins physiologiques et psychologiques.

RÔLE DE L'ORGANISATEUR :

- S'assurer que les conditions de la pratique respectent le cadre législatif
- Vérifier les qualifications de l'encadrement
- Veiller aux alertes météo et pollutions atmosphériques

Les alertes

Cyclones

<https://meteofrance.mq/fr/vigilance>

Qualité de l'air, et alertes sargasse

<https://www.madininair.fr/>

Numéros d'urgence à télécharger sur le site
[acm972](#)

OBLIGATIONS



une déclaration

un projet
pédagogique

respect du cadre
réglementaire

une obligation de
moyens

LES RESPONSABILITÉS
CIVILES
PÉNALES
ÉDUCATIVES

PAS BIEN !

Abus de pouvoir,
chantage,
démagogie,
laxisme (fuite, refus de se positionner),
punition humiliante,
manipulation,
séduction,
menacer d'une sanction et ne jamais
l'appliquer,
crier tout le temps,
privations,
corvées,

TRÈS BIEN !

Définir des règles et les partager,
négocier, proposer, suggérer,
respecter et faire confiance aux jeunes,
prendre position,
expliquer ses décisions,
savoir s'adapter,
être juste,
cohérence dans le discours de l'équipe,
expliquer qui fait quoi,
ne pas se retrancher derrière une autorité
supérieure,
savoir répondre clairement aux questions

Les contrôles

Quelques rappels

- Check liste de contrôle à télécharger sur [acm972](#)

Les sanctions administratives en cas de non-conformité

Graduée de l'injonction à la fermeture

Le signalement de tout événement grave survenu doit être effectué sans délai auprès des la DRAJES ([via le formulaire en ligne](#))



CONTACTS :

[Contacts | Accueils Collectifs de Mineurs de la Martinique ** acm972 **](#)

Accueils Collectifs de Mineurs de la Martinique ** acm972 **

*le site académique des accueils collectifs
de mineurs de la Martinique*



[Accueil](#) [Créer un ACM](#) [BAFA et BAFD](#) [Boîte à outils](#) [Les "Colos apprenantes"](#) [Jènès D](#) [Le coin des ados](#) [Le coin des petits](#)
[Le coin des directeurs](#) [Réglementation](#) [Les formations](#) [Pas de sujets tabous](#) [Politiques éducatives locales](#) [Petites annonces](#)
[Héritage JOP 2024](#) [Contacts](#)

RESSOURCES POUR VOS PROJETS

vacances culturelles

livre et lecture

Au pipiri

héritage 2024

stages bleus

« Stage Bleu » natation pour les 4-6 ans

- ▶ Stages de natation de 8 séances, de 4 ou 8 jours
- ▶ 4 semaines en Juillet
- ▶ Piscines du Lamentin / Joseph Gaillard
- ▶ Gratuit sauf transport (bonnet lunettes fournies)

Ligue de Natation de Martinique
Gaël PINCEAU
06 96 202 201

lnm972developpement@gmail.com



CONCLUSIONS

ET

QUESTIONS...